

MEESCHAERT AM LANCE UNE NOUVELLE GAMME DE FONDS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DURABLE

Parce qu'agir en faveur d'une transition durable est une urgence tant environnementale, écologique et sociale qu'économique, Meeschaert AM annonce le lancement d'une nouvelle gamme de fonds. Destinée à accompagner la transformation vers une économie durable, ces deux fonds innovants permettent aux investisseurs de bénéficier de l'expertise unique du groupe en termes de gestion ESG.

MAM Transition Durable Actions et MAM Transition Durable Obligations viennent compléter la gamme ISR de Meeschaert AM, pionnier dans ce domaine dès 1983, avec le premier fonds collectif éthique français (Nouvelle Stratégie 50).

La méthodologie d'investissement des fonds MAM Transition Durable repose sur un univers de valeurs éligibles prenant en compte les enjeux de la transition énergétique. Le processus de sélection se base sur trois catégories d'indicateurs :

- « Best performance » : Sociétés les mieux positionnées par rapport à leurs pairs pour le scénario 2°C ;
- « Best effort » : Entreprises des secteurs carbo-intensifs en transformation vers une économie bas carbone ;
- « Solutions » : Fournisseurs de produits et services porteurs de solutions pour l'économie bas carbone.

Ce sont ainsi moins de 40 % de l'ensemble des entreprises analysées qui sont finalement éligibles et intégrées au périmètre d'investissement de ces fonds. L'univers est ensuite réduit par la prise en compte de critères ESG. Enfin une analyse financière aboutit à la construction et la gestion du portefeuille.

De plus, MAM Transition Durable Actions et MAM Transition Durable Obligations sont créés en association avec un comité d'experts externes, constitué d'acteurs reconnus membres de la Fondation GoodPlanet, de l'Institute for Climate Change (I4CE) et du Fonds de Dotation pour la Biodiversité (FDB), qui interviendront tout au long de la vie des fonds.

En harmonie avec les valeurs qui animent le groupe depuis sa création en 1935, Meeschaert AM s'engage à verser annuellement à la Fondation GoodPlanet et au Fonds de Dotation pour la Biodiversité jusqu'à 35 % (en fonction du montant moyen de l'actif net) des frais de gestion fixes qu'elle perçoit, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds et des frais administratifs externes de la société de gestion.

Aurélie Baudhuin, Directeur général délégué et Directeur de la recherche ISR de Meeschaert AM, souligne : « *Le changement climatique représente un risque systémique pour l'économie mondiale, menaçant la capacité du système financier à générer des rendements à long terme. Agir en faveur d'une transition durable est donc une urgence tant environnementale, écologique et sociale qu'économique.*

Chez Meeschaert, forts de nos valeurs, nous avons décidé d'agir et d'innover en matière d'investissement durable. Nous créons donc cette nouvelle gamme de fonds ISR de partage en association avec des partenaires de renom que sont la Fondation GoodPlanet, l'Institute for Climate Change et le Fonds de Dotation pour la Biodiversité. Ensemble, nous partageons le même objectif : mettre en œuvre une transformation créatrice de valeur pour le plus grand nombre. »

Caractéristiques principales des fonds

MAM Transition Durable Actions	MAM Transition Durable Obligations
<p>Objectif du FCP : offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée, une performance liée à un portefeuille investi en actions de sociétés internationales en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition vers une économie durable et en mettant en oeuvre une stratégie ISR.</p> <p>L'objectif de gestion n'est pas compatible avec l'existence d'un indicateur de référence.</p> <p>Code Isin part C : FR0000970849 Code Isin part I : FR0013430584 Code Isin part R : FR0013430576 Code Isin part J : FR0013430592</p> <p>Classification AMF : Actions internationales Frais de gestion parts I et J : 0,90 % TTC taux maximum Frais de gestion parts C et R : 2,30 % TTC taux maximum Frais d'entrée : 2 % TTC Frais de sortie parts C et R : 1 % TTC Frais de sortie parts I et J : néant Commission de surperformance : Néant</p>	<p>Objectif du FCP : offrir aux investisseurs, sur la durée de placement recommandée, une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure ou égale à la performance de l'indice ICE BofAML 1-10 Year Euro Large Cap Index en privilégiant des entreprises qui prennent en compte les enjeux d'une transition énergétique vers une économie durable, et en mettant en oeuvre une stratégie ISR.</p> <p>ICE BofAML 1-10 Year Euro Large Cap Index</p> <p>Code Isin part C : FR0000971822 Code Isin part R : FR0013430626 Code Isin part I : FR0011683069 Code Isin part J : FR0013430634</p> <p>Classification AMF : Obligation et autres titres de créance libellés en euros Frais de gestion : parts I et J: 0,35 % TTC taux maximum Frais de gestion parts C et R: 0,85 % TTC taux maximum Frais d'entrée parts I et J : 2 % TTC Frais d'entrée parts C et R : 0,5 % TTC Frais de sortie : néant Commission de surperformance : 10 % TTC de la surperformance positive au dessus de l'indice de référence.</p>

Les FCP présentés ne comportent aucune garantie en capital et le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés (DICl) disponible gratuitement auprès de Meeschaert AM (asset-management.meeschaert.com/) et/ou sur le site internet www.meeschaert.com, et en particulier de la rubrique « profil de risque ».

A propos de Meeschaert AM

Créé en 1935, le groupe Meeschaert représente près de 6 milliards d'euros d'actifs gérés et sous surveillance. Il s'organise en quatre pôles : la gestion privée, le family office, la gestion d'actifs et le private equity. Le groupe est présent en France, dans les villes de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, et aux Etats-Unis, à New York.

Meeschaert AM gère 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2018 et exerce ses compétences dans les gestions actions, taux, convertibles, flexibles et de rendement absolu en utilisant des supports d'investissement très variés. Avec le premier fonds ISR français créé en 1983, Nouvelle Stratégie 50, Meeschaert AM est pionnière des gestions éthiques. Depuis, elle renforce sa démarche en co-construisant, avec ses clients, des approches plus spécifiques. Sa dernière innovation en matière d'ISR consiste, fin 2018, à réaliser la première évaluation de l'empreinte sociale d'un portefeuille.

Contacts presse

Citigate Dewe Rogerson Yoann Besse - yoann.besse@citigatedewerogerson.com - 06 63 03 84 91
Laurence Bault - laurence.bault@citigatedewerogerson.com - 06 64 12 53 61

Groupe Meeschaert Nathalie Cuvelier - ncuvelier@meeschaert.com - +33 1 53 40 20 20